

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE – SCI 31CDM

LES SOUSSIGNES

- Monsieur Nicolas CASTAIGNOS, ingénieur, demeurant 42 impasse du Moulin, 16410 BOUEX, né à AIRE SUR L'ADOUR (40800) le 18 février 1976, pacsé, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale.

Ici présent.

- Mademoiselle Bénédicte RICHARD, inspecteur des impôts, demeurant 42 impasse du Moulin, 16410 BOUEX, née à NEUILLY SUR SEINE (92200) le 15 juin 1972, pacsée, se nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale.

Ici présente.

En date du 28/08/2025, décident :

- du transfert du siège social de la société,
- du pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

1E DECISION : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

Nicolas CASTAIGNOS, gérant de la SCI 31 CDM, décide de transférer le siège social de la SCI 31 CDM anciennement établi 11 rue aux RAZ 71400 AUTUN. A compter du 28/08/2025, le siège est dorénavant établi 42 impasse du Moulin, 16410 BOUEX.

L'article 4 des statuts est ainsi modifié :

« Monsieur Nicolas CASTAIGNOS en sa qualité d'associé et de gérant de la société décide de transférer le siège social fixé 11 rue aux Raz, 71400 AUTUN

A l'adresse suivante : 42 impasse du Moulin, 16410 BOUEX

Le siège peut être transféré en un autre lieu du département par la décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision collective ordinaire des associés et partout ailleurs, sur décision collective extraordinaire des associés. »

2E DECISION : PUISSANCE EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

Nicolas CASTAIGNOS, gérant de la SCI 31 CDM, donne tous pouvoirs à Bénédicte RICHARD pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

Fait à BOUEX, le 28/08/2025.

En 6 originaux dont un exemplaire pour chacune des parties et 2 exemplaires pour les formalités.

